Programme de Rénovation Urbaine des Clairs-Soleils -Extension et restructuration de la bibliothèque des Clairs-Soleils -Approbation du programme - Lancement des études

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'opération d'extension et de restructuration de la Bibliothèque s'inscrit dans le cadre global du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier des Clairs-Soleils. Elle fait partie intégrante du projet d'aménagement de la place centrale qu'elle surplombe ainsi que du projet de réaménagement des liaisons piétonnes entre la rue de Chalezeule et la rue Mirabeau à travers le parc public.

L'engagement du programme de rénovation urbaine des Clairs-Soleils a été approuvé par le Conseil Municipal du 12 mai 2003. Il prévoit notamment des interventions significatives sur les espaces publics avec la création d'une place centrale et le reprofilage des rues de Chalezeule et Mirabeau, la déconstruction de 320 logements sociaux permettant la reconstruction de 350 logements diversifiés, ainsi que le renforcement et la relocalisation de certains équipements publics de quartier tels que la MJC, le Point Public, la Crèche et la Bibliothèque.

L'ensemble de ce programme et son plan de financement ont été présentés le 29 juillet 2004 à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) qui a émis un avis favorable. Une convention doit maintenant être signée entre la Ville et l'ANRU.

La Ville de Besançon assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération et affirme l'importance de maintenir et de conforter cet équipement dans un quartier en rénovation.

La maîtrise d'œuvre a été confiée en interne à la Direction des Bâtiments et de la Maîtrise de l'Énergie.

Programme général :

La bibliothèque des Clairs-Soleils est située au «Château de Sircoulon» dans une ancienne maison de maître.

Le programme prévoit l'extension de la bibliothèque située au rez-de-chaussée du bâtiment principal et la mise en conformité des installations électriques et de chauffage sur les étages 1 et 2. Cette extension de 100 m² permettra de valoriser les collections en augmentant la capacité d'accueil, en décloisonnant les espaces de lecture et en centralisant la banque de prêt. L'ensemble sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les espaces sont définis comme suit :

- * Accueil de 50 m² + SAS d'entrée
- * Espace Jeunesse de 40 m²
- * Espace adolescent de 20 m²
- * Espace adulte de 70 m²
- * Des sanitaires adaptés.

La réfection des façades, le changement des menuiseries extérieures sont intégrés au programme ainsi que la réfection de l'ossature de la véranda existante.

L'aménagement des abords et des parkings liés à la bibliothèque sera traité par l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour l'aménagement de la Place dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine du quartier Clairs-Soleils ainsi que la réfection des réseaux au-delà des limites de la plate-forme des bâtiments de la bibliothèque.

Estimation prévisionnelle :

Le coût de l'opération établi sur la base du programme indiqué ci-dessus, est estimé à 410 000 € TTC (valeur février 2005).

Échéancier prévisionnel de l'opération :

- 31 mars 2005 : Conseil Municipal approuvant le programme et autorisant à lancer les études
- Étude d'avant-projet sommaire et approbation : juin 2005
- Étude d'avant-projet définitif et approbation : décembre 2005
- Consultation des entreprises : mars 2006
- Notification des marchés d'entreprises retenues : juin 2006
- Démarrage de chantier : septembre 2006
- Livraison de l'équipement : 1er semestre 2007
- Ouverture au public : septembre 2007.

Répartition des coûts prévisionnels :

Projet de Rénovation Urbaine :

, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	33 000,00 € HT
- réseaux extérieurs	33 UUU UU E H I

- extension de 100 m² 155 000,00 € HT

- restructuration bibliothèque existante 85 000,00 € HT

- frais d'études et d'assistance

à la maîtrise d'ouvrage 17 000,00 € HT

Soit un total de 290 000,00 € HT

(350 000,00 € TTC)

Financement VILLE (Tranches annuelles 2006):

- Mise en conformité électricité et chauffage

des étages 1 et 2 30 000,00 € HT

(35 880,00 € TTC)

- Réfection des façades et changement

des menuiseries 20 000.00 € HT

(23 920,00 € TTC)

Soit un total de 50 000,00 € HT

(60 000,00 € TTC)

Plan de financement HT

	Ville tranches annuelles	50 000 €
_	ville tranches annuelles	30 000 €

- Département 67 000 €

- Région 29 000 €

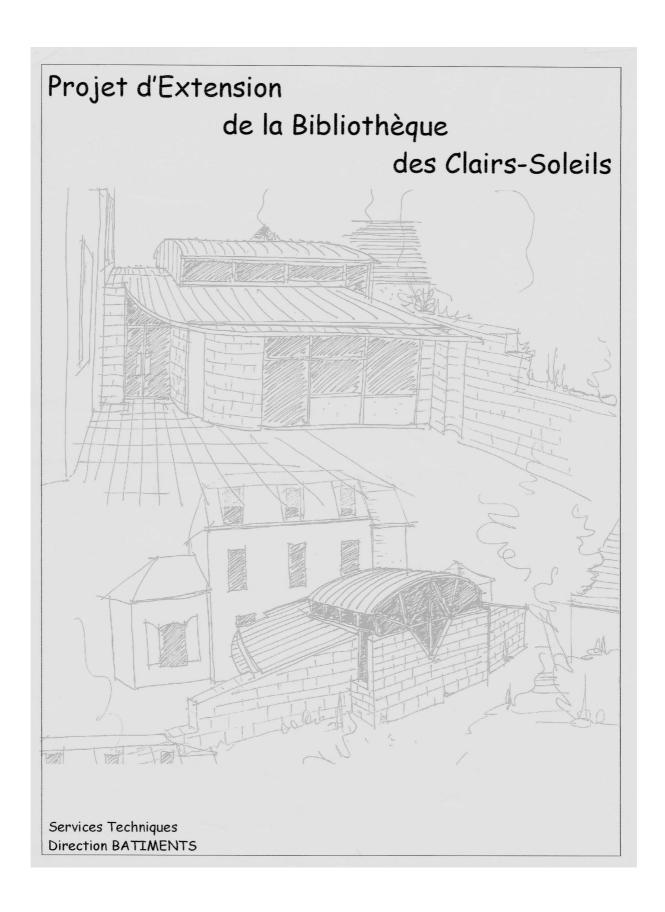
- ANRU 116 000 €

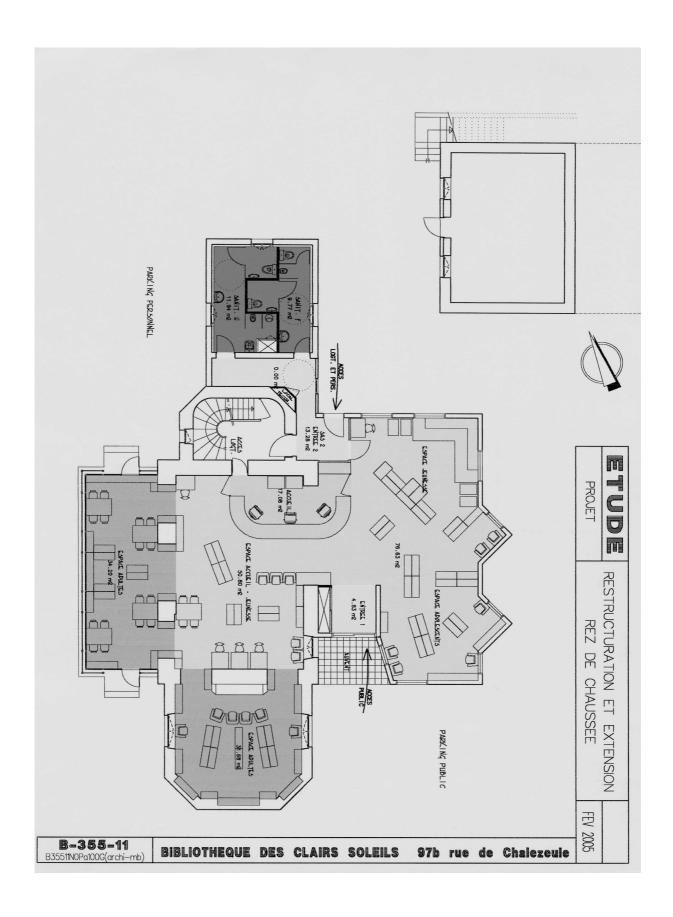
78 000 € - Ville Budget PRU

Soit un total de 340 000 €

A noter que les subventions des partenaires ne seront sollicitées que sur le projet de rénovation, de restructuration et d'extension de la bibliothèque (290 000 € HT).

- Le Conseil Municipal est appelé à :
- approuver le programme tel que défini ci-dessus, le coût et l'échéancier prévisionnels,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté et de l'ANRU et à les inscrire à réception des notifications attributives en recettes aux chapitres 13.321.1321/1322/1323.3606.33000,
- autoriser M. le Maire dans cette phase d'études, à lancer les procédures de consultation des bureaux d'études assistant à la maîtrise d'ouvrage (contrôleur technique, SPS, bureau d'études structures...) et à signer les marchés correspondants, dans la limite des crédits inscrits aux budgets étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.





Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les propositions du Rapporteur et en a décidé ainsi.

Récépissé préfectoral du 13 avril 2005.